

**CELLULE DE VIGILANCE
DÉPARTEMENTALE**

**DU 15 MAI
AU 15 SEPTEMBRE 2024
ACTIVATION DU**

04 75 66 75 16

**NUMÉRO PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**



**UN NUMÉRO POUR LES PERSONNES ÂGÉES
ET LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP
ET POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES**

Pour solliciter les services du Département
et être contacté tout au long des épisodes de fortes chaleurs
et pour obtenir des conseils de protection pour vous
et votre entourage.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Susceptible d'être
cofinancé par
l'Union Européenne

Le soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap est une des priorités du Département.

Soucieux des conséquences des épisodes de forte chaleur à venir sur le bien-être et la santé de ces publics en particulier, Sylvie Gaucher, vice-présidente en charge des solidarités et du handicap et moi-même, avons souhaité la mise en place d'un plan canicule départemental.

Ce plan sera actif **dès le 15 mai jusqu'au 15 septembre 2024** et sera mis en œuvre par une équipe dédiée d'agents positionnés dans chaque territoire d'action sociale : Annonay, Guilhaud-Granges, Le Teil et Aubenas.

Toute personne âgée ou en situation de handicap, tout professionnel d'intervention au domicile, tout citoyen préoccupé par une situation individuelle, tout partenaire institutionnel pourra ainsi s'appuyer sur la cellule canicule départementale pour :

- **Déclencher un appel téléphonique** afin d'évaluer la situation de la personne,

- **Être informé sur les bons gestes** et les conduites à tenir,

- **Être accompagné pour relayer ces informations** et disposer de supports de communication adaptés,

- **Intervenir en tant que de besoin dans des réunions d'information** organisées localement.

Vous trouverez dans ce livret :

- Le rappel des bons gestes en cas de fortes chaleurs et les préconisations de Santé publique France,

- Les numéros utiles à contacter,

- Les coordonnées de la cellule départementale que vous pouvez solliciter en proximité.

Nous vous souhaitons un bel été, et renouvelons l'engagement de nos équipes départementales à vos côtés.

Olivier Amrane,
Président du Département de l'Ardèche



QU'EST-CE QUE LA CELLULE DE VIGILANCE DÉPARTEMENTALE ?

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ET UNE ADRESSE MAIL UNIQUES POUR FACILITER VOS DÉMARCHES

Si vous êtes une personne âgée ou en situation de handicap à domicile: le 04 75 66 75 16 vous permet, du 15 mai au 15 septembre :

- de solliciter les services du Département afin d'être contacté tout au long des épisodes de fortes chaleurs,
- d'être informé sur les bons gestes et les numéros utiles,
- de recevoir des visites à domicile sur demande,
- d'être mis en contact si besoin avec les services d'urgence.

Vous serez mis en relation avec un opérateur du Département, par territoire d'action sociale.





SIGNALEZ-VOUS!

04 75 66 75 16

**NUMÉRO PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**

Si vous êtes une collectivité locale, la cellule de vigilance départementale vous permet :

- de relayer aux acteurs locaux de proximité les informations, guides et fiches pratiques/bons gestes,
- de participer aux actions d'information mises en place par les acteurs locaux.

canicule@ardeche.fr

**EMAIL PRÉVENTION
FORTES CHALEURS**

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE



LES NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE

112 - Numéro d'urgence européen

15 - Samu

17 - Police secours

18 - Sapeurs-pompiers

36 24 - SOS Médecins (0,15€/mn + prix appel)

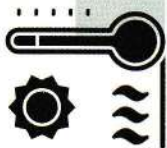
114 - Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

04 75 66 75 16 - Cellule de vigilance départementale
Numéro départemental de prévention des fortes chaleurs

0800 06 66 66 - (appel gratuit) - Canicule info service (Cellule d'information canicule du ministère de la Santé)

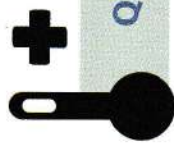
INFORMATIONS MÉTÉOROLOGIQUES :

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr/ardeche>



LA CANICULE, C'EST QUOI ?

- Il fait très chaud.
- La température ne descend pas la nuit, ou très peu.
- Cela dure 3 jours ou plus.



QUELS SONT LES EFFETS DE LA CHALEUR ?



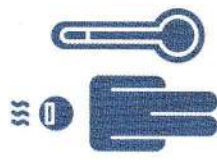
Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Température supérieure à 38°C



Vertiges, nausées



Propos incohérents

LUTTER

contre

LA CANICULE

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Hydratez-vous



Fermez les volets le jour et aérez la nuit



Donnez & prenez des nouvelles de vos proches



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Privilégiez les activités douces

En cas de malaise, appelez le 15
(ou le 112 à partir d'un téléphone portable)

PÉRIODE DE CANICULE

**PERSONNES ÂGÉES OU
EN SITUATION DE HANDICAP**



SIGNALEZ-VOUS !

04 75 66 75 16

**NUMÉRO PRÉVENTION*
FORTES CHALEURS**

Un seul numéro :

- Pour vous signaler auprès des services du Département
(afin d'être contacté tout au long des épisodes de fortes chaleurs)
- Pour être informé sur les bons gestes et les numéros utiles
- Pour être visité à domicile sur demande
- [Pour être mis en contact avec les services d'urgence]

* du 15 mai au 15 septembre 2024



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Susceptible d'être
cofinancé par
l'Union Européenne